

# Déclaration de politique générale

2007-2012

Ville de HERVE



PS

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Les 4 priorités .....</b>	<b>5</b>
<b>Compétences .....</b>	<b>10</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>21</b>

*« Faire aimer la Ville de Herve, donner le goût de la regarder vivre, donner l'envie d'y participer, ... et d'y prendre sa place tout simplement, via des projets concrets, réalistes et à taille humaine s'inscrivant dans un développement durable de notre commune. La ville de Herve jouit d'une identité forte et d'une appréciation très positive. »*

**DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE**

**LEGISLATURE 2007-2012**

**VILLE DE HERVE  
CONSEIL COMMUNAL DU 12 FEVRIER 2007**

## Introduction

Notre ville se porte bien et prétendre le contraire, ce serait abuser les concitoyens. En ce début de législature, nous sommes cependant conscients qu'il y a des questions à résoudre et des projets à développer. Nous voulons travailler pour encore améliorer le quotidien de chacun, quel que soit son âge, sa situation, ses hobbies ou son village.

Nous voulons être ambitieux, nous voulons donner beaucoup de notre temps, de notre énergie et de nos idées pendant six ans. Nos projets sont nombreux et nous souhaitons qu'ils rejoignent nos concitoyens dans leur vie et les aident à progresser.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous les dossiers que nous avons envie de mener à bien, liés aux compétences communales et classés par ordre alphabétique. Certains projets sont bien sûr liés à plusieurs compétences, et la transversalité dans le travail est évidente.

Dans tous ces projets, il nous faut établir des priorités selon certains critères. Ces critères sont l'essence de notre politique, ils sont la logique de nos projets, ils seront notre ligne de conduite pour cette législature. Priorité à la création des conditions nécessaires à l'épanouissement de chacun, priorité à l'amélioration du cadre de vie, priorité aux problématiques liées à un développement durable et respectueuse de notre environnement, priorité à l'implication du citoyen.

## **1. Priorité à la création des conditions nécessaires à l'épanouissement de chacun.**

On reconnaît le degré de développement d'une société humaine à sa capacité à ne laisser personne sur le bord de la route. On reconnaît le degré d'humanité d'une société à sa capacité d'aider les plus fragilisés. On reconnaît le degré d'humanité d'une société à sa capacité d'accueillir l'autre avec ses faiblesses et avec ses forces. Nous avons le devoir de contribuer à créer les conditions qui permettent à chacun de s'épanouir de manière décente et sécurisante dans nos collectivités.

Il s'agit d'aider les citoyens à acquérir leur autonomie, à assumer les situations parfois délicates et à les former. Cette volonté se traduit aussi par une sécurité des personnes et des biens. Ce premier axe prioritaire s'illustrera dans nombre de projets des plus insignifiants aux plus importants.

Citons à titre d'exemple : sécurisation des abords des écoles, rénovation ou création de trottoirs pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous, création de la maison de l'emploi.

## **2. Priorité à l'amélioration du cadre de vie.**

Nous sommes conscients que les « petites choses » de la vie de tous les jours influencent fortement la vie de chacun. Nous voulons donc travailler à limiter au maximum les nuisances que nous rencontrons tous. Dans ce domaine, les pouvoirs communaux ont un rôle important. Qu'il s'agisse de travaux, de gestion des déchets, d'incivilités, la commune doit être le moteur de certains projets et le carburant de projets portés par d'autres.

De plus, cette recherche d'un cadre de vie de qualité contribue aussi à l'attractivité commerciale, économique et touristique.

Citons par exemple : aménagements de parkings (abords de la Maison du Tourisme, Balteau, centre de Battice), mise en place des agents constatateurs, instauration des zones bleues, fleurissement, etc.

### **3. Priorité aux problématiques liées à un développement durable et respectueuse de notre patrimoine naturel, matériel et immatériel**

Cette priorité postule une politique équilibrée, conjointe et coordonnée du développement social et économique, de la protection de l'environnement et du patrimoine, en y associant les acteurs liés.

Deux aspects seront privilégiés :

- D'abord, il nous semble primordial de mettre sur pied des politiques destinées à limiter la consommation d'énergie de tous, dans la mesure des pouvoirs dévolus à une commune. Il est de notre devoir de sensibiliser les citoyens à un autre mode de consommation, à d'autres modes de construction, à d'autres habitudes.
- Ensuite, nous voulons préserver le patrimoine naturel, matériel et immatériel exceptionnel que nous avons reçu. Ce qui fait, entre autres, l'attractivité de la commune de Herve, c'est son caractère rural, la typicité de son paysage, son bon développement économique, ses traditions et son folklore. Il existe un équilibre que nous voulons absolument préserver car il constitue la plus grande force de notre commune.

Citons par exemple : guide de bonnes pratiques, rénovation de la piscine, cadastre énergétique, fontaines à eau dans les écoles, rénovation du Collège royal Marie-Thérèse.

## 4. Priorité à l'implication du citoyen

La gestion d'une commune, ce n'est pas seulement le travail de quelques-uns, c'est la responsabilité de tous. Nous voulons que chaque citoyen soit acteur de la vie communale, qu'elle soit politique, sportive, économique, culturelle, associative.

Notre rôle : lui en donner les moyens.

D'une part, notre majorité veut communiquer sur ses projets et les soumettre à la critique du citoyen afin de rencontrer au mieux ses attentes. D'autre part, nous voulons améliorer les outils mis à disposition de la vie associative, des écoles...

Parmi les conditions de réussite de cette priorité, deux principes sont à épingler :

- le suivi des demandes exprimées lors des rencontres ;
- l'explication des contraintes liées à la gestion communale.

Citons par exemple : réunions citoyennes, CCATM (Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité), amélioration des infrastructures communales (salles polyvalentes, culturelles, sportives), concertation avec le monde socio-économique...

Cette déclaration de politique générale ne se veut pas un planning, d'autres outils existent, tel les plans triennaux, les budgets annuels, etc. L'analyse décisionnelle mise en place dans nos réunions régulières de majorité et la confrontation avec le terrain nous permettront d'adapter notre politique aux axes choisis.

Mais cette déclaration de politique générale se veut le guide ambitieux et réaliste de l'action communale de notre majorité pour les 6 années à venir. Elle se veut aussi évolutive car dans notre société en pleine mutation, nous devons être capables d'adapter nos politiques aux nouveaux besoins, aux nouveaux défis et aux retours constructifs de la participation citoyenne.

Notre rôle est également d'anticiper les charges que des décisions régionales ou fédérales pourraient engendrer dans le budget communal.

Ce texte nous engage dans la mesure des ressources humaines et financières disponibles et de l'implication constructive de chacun. Toujours à l'écoute des Herviennes et des Herveiens, nos deux groupes se donnent ici une ligne de conduite, pour que chacun trouve sa place dans notre commune.



## Compétences

Affaires sociales et CPAS .....	10
Soutien aux personnes handicapées.....	10
Agriculture et ruralité.....	11
Aménagement du territoire et Urbanisme .....	11
Commerces, artisanat, parcs d'activité économique.....	12
Cultes et laïcité .....	12
Culture et vie associative.....	13
Energie et développement durable.....	13
Enseignement.....	14
Environnement .....	14
Finances .....	15
Gestion du personnel.....	15
Information.....	16
Informatique .....	16
Jeunesse.....	17
Mobilité .....	17
Participation et citoyenneté.....	17
Sécurité.....	18
Sports .....	19
Tourisme .....	19
Travaux.....	20

## Affaires sociales et CPAS

La commune est un acteur fondamental d'intégration et de cohésion sociale, afin que chacun mène une vie conforme à la dignité humaine.

### Emploi

- Finaliser le projet de Maison de l'Emploi en partenariat avec le F.O.R.E.M., l'O.N.E.M., l'A.L.E. (Agence Locale pour l'Emploi), le C.P.A.S. et d'autres communes afin de renforcer l'accessibilité de l'information et des services par un guichet unique en concertation directe avec les acteurs prioritaires.
- Réaliser des brochures en plusieurs langues présentant les pôles et atouts économiques de notre commune, en vue de la diffusion auprès d'investisseurs internationaux par l'intermédiaire de l'A.W.E.X. (Agence Wallonne à l'Exportation)
- Promouvoir les initiatives d'insertion sociale.
- Mieux informer la population sur l'existence et les conditions d'accès aux services de l'A.L.E. et des organismes agréés « titres-service » et participer à la mise en place d'une structure « chèques-services ».

### Logement

- Encourager une politique de logements publics, de rénovation du bâti existant et prendre appui sur des mécanismes de partenariat public – privé.
- Donner des impulsions pour la création de nouveaux logements et favoriser la mixité urbaine et sociale.
- Finaliser le lotissement Charlier de 50 parcelles pour permettre l'accès à la propriété des personnes disposant d'un revenu moyen ou modeste.

### Soutien aux personnes handicapées

- Améliorer l'accessibilité à l'information pour les personnes handicapées (braille, langage des signes, etc.).
- Penser à inclure les personnes handicapées dans chaque organisation communale, qu'elle soit festive, informative, sportive ou culturelle.
- Veiller, en matière d'urbanisme, à ce que les investisseurs privés et publics pensent à l'accessibilité de leur établissement aux personnes handicapées.
- Explorer la piste d'appartements « protégés » pour personnes handicapées.

### Accueil de l'enfance

- Construire un nouveau bâtiment qui permettra une augmentation de la capacité d'accueil de la Maison Communale de l'Enfance, un confort amélioré pour les enfants et de meilleures conditions d'accueil pour les consultations de nourrissons.
- Développer le service de l'accueil extrascolaire, qui a pour mission de coordonner et diffuser l'information sur les thèmes suivants : accueil scolaire, extrascolaire, de la petite enfance et de la jeunesse, tous secteurs confondus (ONE, milieux d'accueil, écoles, clubs sportifs, associations culturelles, crèche, etc.).
- Organiser les formations du personnel encadrant les enfants dans les garderies.
- Etudier la mise en place d'un service de garde pour enfants malades dont les parents travaillent.
- Etudier la faisabilité des infrastructures de premier accueil dans les écoles maternelles (de 18 à 40 mois) ou la création d'un emploi de puéricultrice à mi-temps minimum dans chaque école maternelle.

### Politique des Seniors

- Poursuivre le réaménagement de la maison de repos et de soins.

- Mener à bien un nouveau projet d'appartements pour personnes âgées.
- Organiser une navette entre les villages peu desservis en transport en commun et les centres de Herve et de Battice.
- Développer des petites infrastructures de quartier telles que pistes de pétanques, barbecues communautaires, bancs, etc.
- Favoriser les transversalités entre les jeunes et les personnes âgées.

#### **Coopération au développement**

- Mener à bien le projet de coopération avec une commune de Kinshasa en République Démocratique du Congo initié par la Commission Communale Consultative de Coopération au Développement en partenariat avec l'Union des Villes et des Provinces de Wallonie.

## **Agriculture et ruralité**

Compte tenu du caractère rural de notre commune, les agriculteurs ont un rôle essentiel à y jouer et la commune se veut un partenaire à l'écoute et disponible.

- Accentuer le soutien à nos agriculteurs en multipliant les aides de service, et continuer le partenariat avec la Foire agricole de Battice-Herve.
- Favoriser les synergies entre les services communaux et les agriculteurs afin de préserver l'harmonie du bocage hervien.
- Intervenir auprès de la Région wallonne afin d'obtenir des investissements dans la production de combustibles alternatifs (bio-méthanisation).
- Promouvoir les arbres de notre région dans le cadre d'aménagements du territoire.
- Soutenir les initiatives de tourisme à la ferme, de vente de produits du terroir et d'autres activités complémentaires.

## **Aménagement du territoire et Urbanisme**

La commune doit veiller à un développement urbanistique intégré et respectueux du paysage. Elle doit protéger son patrimoine et parallèlement, faciliter les démarches administratives des candidats bâtisseurs.

- Travailler en concertation avec les acteurs soucieux de la protection du Pays de Herve.
- Mettre en œuvre les Zones d'Aménagement Communal Concerté pour permettre une extension réfléchie et respectueuse de l'habitat autour des centres villageois.
- Réaffecter les chancres urbains, en concertation avec les habitants :
  - Site de l'ancien abattoir de Charneux
  - Site Chapelier, site du TRY, site de l'ancien abattoir de Herve
- Accélérer le traitement des dossiers d'urbanisme et respecter les délais de délivrance des permis (dans la mesure des délais et des retards engendrés par les niveaux supérieurs de pouvoirs ou impétrants).
- Finaliser les PCA (Plans Communaux d'Aménagement) en concertation avec les citoyens.

- Veiller à bien cerner les problèmes que l'on veut résoudre ainsi que les objectifs à atteindre et étudier les combinaisons possibles entre les outils communaux d'aménagement du territoire à mettre en place : commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité. (CCATM), intégration de notre commune dans un schéma de structure ou dans une PCDR (plan communal de développement rural).

## **Commerces, artisanat, parcs d'activité économique**

La Ville doit créer des conditions favorables à l'établissement et la pérennisation du tissu économique local.

- Favoriser une plus grande concertation entre les mandataires locaux et les acteurs économiques, PME, et commerçants de toutes les entités par l'organisation de rencontres diverses (petits déjeuners-conférences, visites d'entreprises, etc.).
- Entamer une réflexion sur la relance de notre marché hebdomadaire et mettre en œuvre les moyens adéquats pour y aboutir.
- Poursuivre la politique d'animation de notre Ville, notamment durant les fêtes de fin de d'année, initiée en partenariat avec divers commerçants et entreprises locales.
- Favoriser les échanges entre nos entreprises locales et les entreprises d'autres régions belges ou européennes.
- Concerter les commerçants lors des aménagements urbains ou de parkings des centres de Herve et de Battice.
- Editer un folder à l'attention des commerçants (et particulièrement des nouveaux commerçants) qui contiendra des infos pratiques sur les différentes primes, les événements de la commune et les partenariats possibles.
- Inclure dans les fournisseurs communaux les acteurs du commerce équitable.
- Améliorer les illuminations de fin d'année.

## **Cultes et laïcité**

Nos deux groupes prônent la tolérance, l'ouverture et le respect du choix philosophique de chacun.

- Continuer la rénovation de nos édifices religieux dont l'église de Herve, les orgues de Charneux, etc.
- Aménager des pelouses de dispersion dignes dans les cimetières.

## Culture et vie associative

La culture pour tous, selon les sensibilités de chacun. Nous voulons privilégier la diversité culturelle en donnant aux associations les moyens d'agir (infrastructures, soutiens financiers).

- Continuer à travailler en pleine concertation avec les associations culturelles et d'éducation permanente.
- Améliorer la qualité des infrastructures existantes afin de diversifier les spectacles et les activités. (salle de Manaihan phase 2, extension de la salle de Julémont, coulisses de l'Espace de l'Hôtel de Ville, salle polyvalente dans l'ancien collège).
- Initier une réflexion citoyenne avec le monde culturel sur l'affectation de l'ancienne chapelle du CRMT.
- Poursuivre la distribution de "Pass Culture-Jeunesse" afin de sensibiliser chaque tranche d'âge aux activités culturelles.
- Soutenir les artistes locaux et les jeunes talents.
- Favoriser l'émergence de groupes musicaux à travers l'Académie et le Conservatoire.
- Créer une organisation pour accueillir les "Fêtes de la musique".
- Développer les partenariats entre les associations sociales et culturelles afin de favoriser l'accès à la culture pour tous.
- Créer des passerelles entre le monde culturel et scolaire afin de développer la créativité des enfants.
- Améliorer le prêt de matériel destiné aux associations.

## Energie et développement durable

Nous voulons mobiliser nos services et les citoyens pour diminuer nos taux d'émissions de CO2 et pour sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

- Réaliser un cadastre énergétique des bâtiments communaux afin d'en diminuer les consommations (isolation, électricité, ...).
- Dans le cadre de la libéralisation de l'énergie en Région wallonne, faire les meilleurs choix pour les bâtiments communaux. Nous voulons également faire profiter le citoyen du poids de l'administration communale et évaluer la possibilité des achats groupés.
- Répertorier les outils favorisant le développement durable à destination mis à disposition par la Région à l'attention des maîtres d'ouvrage et architectes.
- Concevoir un guide des bonnes pratiques pour diminuer l'empreinte écologique, à l'attention du citoyen et des services communaux.
- Favoriser les investissements écologiques (panneaux solaires,...) aussi bien chez les particuliers que dans les réalisations communales.
- Réaliser la rénovation de la piscine en tenant compte d'une consommation énergétique raisonnable et propre.
- Mise en place d'outils d'aménagement du territoire (voir SUPRA – Aménagement..).

## Enseignement

Fidèles à la politique menée à Herve depuis plusieurs années, nous réaffirmons que le plus important aux yeux de notre majorité, c'est de conserver l'équivalence de traitement entre les enfants des différentes écoles de notre commune. Par notre action, nous voulons faciliter les apprentissages scolaires de tous, soutenir les élèves en difficulté et permettre à chaque enfant de se développer harmonieusement dans une société qu'il peut comprendre.

- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté.
- Favoriser la création de conseils d'élèves dans chaque école (et maintenir les conseils existants) afin de permettre l'élection d'un conseil communal des enfants et/ou des adolescents.
- Renforcer le soutien des élèves en difficulté ainsi que l'encadrement pendant les formations et les concertations.
- Créer un concours de sécurité routière.
- Généraliser la mise à disposition de fontaines à eau dans chaque école.
- Soutenir les projets d'initiation à une langue différente, notamment les échanges linguistiques.
- Favoriser l'organisation de formations continuées pour les enseignants.
- Moderniser les bâtiments scolaires en recherchant le maximum de possibilités de subventions.
- Favoriser la formation aux nouvelles technologies.
- Favoriser les projets de sensibilisation au développement durable.

## Environnement

Dans le contexte du bouleversement climatique actuel, le pouvoir communal se sent et se veut un acteur important de la sauvegarde du patrimoine naturel hérité des générations précédentes.

- Soutenir toute action qui viserait à diminuer la production de déchets dont le compostage à domicile, etc.
- Demander la création d'un local permettant le tri des déchets dans les nouveaux immeubles à appartements et inciter les propriétaires d'immeubles à aménager les bâtiments existants.
- Intensifier le ramassage des détritiques le long des routes et sentiers ainsi que la sensibilisation au respect de la propreté publique.
- Embellir nos différents villages par une décoration florale variée.
- Accentuer la réouverture des chemins publics pour le tourisme d'un jour et l'entretien régulier de ces sentiers.
- Soutenir la création de "recyparc" pour les indépendants et les TPE.
- Encourager l'investissement privé pour les mini-stations d'épuration.
- Créer des canisites (toilettes pour chiens) à certains endroits de la commune (Place Albert, etc.).

## Finances

L'évolution budgétaire et la complexité financière vont s'expliquer par différents facteurs :

- l'augmentation des responsabilités confiées aux communes sans assortir ce transfert des moyens corrélatifs,
- l'imposition de nouvelles contraintes et normes fonctionnelles de toutes sortes, sans octroi des financements correspondants,
- la pression à la baisse constante sur les recettes des communes, accompagnée d'une absence de compensation de l'impact de certaines politiques menées aux niveaux supérieurs (réforme fiscale fédérale, libéralisation du secteur de l'énergie, réforme du précompte immobilier, etc.).

Tout en réclamant une instauration d'un principe de compensation lorsque l'autorité supérieure diminue les recettes communales, notre objectif est de continuer une gestion saine et réaliste de nos finances en essayant de répondre à un maximum de besoins des citoyens herviens.

- Accentuer la maîtrise des dépenses liées aux coûts de fonctionnement en envisageant la globalisation de certains achats tout en conservant notre autonomie communale en matière de gestion.
- Poursuivre le contrôle de l'évolution de la dette.
- Gérer en partenariat avec les autres niveaux de pouvoir afin de bénéficier des subventions s'inscrivant dans leurs lignes de mesures.
- Favoriser les projets à taille humaine, et dans le cadre de dossiers ambitieux privilégier les partenariats public-privé (Par exemple, le Clos des Ursulines, Le Collège royal Marie-Thérèse, etc.)

## Gestion du personnel

Le rôle de l'administration est d'optimiser le service au public, par l'intermédiaire des agents communaux.

- Réaliser une consultation des membres du personnel communal.
- Initier une réflexion autour des évolutions de carrière et du cadre organique.
- Mettre en place une Gestion des ressources humaines.
- Valoriser le travail de chaque agent dans ses compétences.
- Encourager la formation des agents.

## Information

Les outils de communication se veulent le relais de l'administration mais aussi des associations.

- Evaluer et améliorer le site internet et le bulletin communal.
- Réaliser une brochure d'accueil de notre commune et de ses services, accompagnée d'un « package bienvenue » pour les nouveaux habitants.

## Informatique

Suite à l'audit, une série de mesures d'uniformisation seront prises : e-mails, antivirus, bureautique, etc. Ensuite, le rassemblement des services communaux au Collège royal Marie-Thérèse nous permettra de rationaliser et simplifier l'infrastructure informatique et permettra de réduire le nombre de technologies et le nombre de serveurs. Sur ces bases, une stratégie de déploiement d'un INTRANET sera établie.

La Ville étudiera aussi une solution de « Tierce Maintenance Applicative » ou d'une solution « Ressource Interne » afin d'optimiser les performances et le support.

- Mise en place de l'uniformisation des adresses e-mails afin que toutes les adresses mails fassent référence au nom de domaine communal « Herve.be ». Cette mesure sera accompagnée d'une sécurisation, de mesures anti-spam et anti-virus.
- Gestion du changement, formation du personnel et mise en place d'une charte d'utilisation.
- Réalisation de l'infrastructure réseau et de la connectivité au Collège royal Marie-Thérèse.
- Mise en place d'une stratégie d'INTRANET : partage d'information entre les services, droits d'accès, backup, administration continuity and disaster recovery, helpdesk, etc.
- SOFTWARES SPECIALISES : évaluation continue des outils « administration publique », maintenance et mises à jour.
- SOFTWARE BUREAUTIQUE et UTILITAIRES : évaluation continue des outils « bureautique » et « utilitaires » et stratégie des licences (migration en open-sources avec redéveloppement des interfaces applicatives et des outils spécifiques, ou licences propriétaires).
- HARDWARE : évaluation continue, maintenance et investissement PC, Serveur, etc.
- Audit et maintenance continue du site Web « Herve.be ».
- Mise en place des bornes citoyennes et e-administration.



## Jeunesse

Nous souhaitons être à l'écoute des jeunes (en groupement structuré ou non) afin d'encourager et d'encadrer leurs projets.

- Soutenir énergiquement les projets pour les jeunes, en élaborant avec eux des outils, en synergie avec les différents groupements, l'A.M.O. (Aide en Milieu Ouvert) et les éducateurs du CPAS.
- Offrir aux jeunes des espaces qui leur permettent de s'exprimer (sports, patinoire, piste de luge, plaines de jeux) en les responsabilisant dans l'utilisation de ces lieux.
- Développer l'offre de locaux communaux pour les comités de jeunes. (finaliser le projet des locaux Patro à Charneux, réaffecter les locaux situés sur le Try, améliorer la Maison Pirotte à José, etc.).

## Mobilité

Nous voulons éviter un engorgement routier engendré par l'augmentation constante du nombre de véhicules motorisés sur notre commune. La possession d'une ou plusieurs voitures par ménage est souvent inévitable dans nos sociétés, mais le flux créé par ces voitures doit être géré afin de ne pas nuire à la qualité de vie de nos concitoyens.

- Adhérer à la charte wallonne de mobilité.
- Faciliter l'accessibilité de la ville pour un plus grand nombre, y compris les personnes à mobilité réduite : multiplier les places disponibles sur le parking de co-voiturage de Battice (sortie d'autoroute), créer et sécuriser le parking sur le terrain Balteau, etc.
- Faire aboutir la réflexion autour des zones bleues dans les centres urbains en collaboration avec les commerçants.
- Multiplier les parkings vélos.
- Poursuivre l'installation d'écrans anti-bruit le long de l'autoroute et du TGV.
- Soutenir l'utilisation de la ligne TGV pour le transport de marchandises afin de réduire le nombre de camions sur nos routes et autoroutes.

## Participation et citoyenneté

Chaque citoyen est un acteur responsable dans sa commune. L'objectif de la participation citoyenne est de permettre aux mandataires de prendre des décisions concertées, mais aussi d'informer les citoyens sur les enjeux de la gestion communale.

- Maintenir l'organisation des rencontres citoyennes avec la population dans les différents villages, afin de permettre à l'ensemble des membres du Conseil

communal d'être à l'écoute des citoyens, d'être informés et d'être sensibilisés à leurs attentes.

- Concerner automatiquement les riverains lors de la mise sur pied de projets liés à l'aménagement du territoire.
- Maintenir et développer les Commissions Communales Consultatives.
- Organiser une rencontre annuelle des nouveaux habitants.

## Sécurité

Le premier devoir d'une gestion communale est d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Cette responsabilité n'est pas seulement l'affaire des mandataires publics, elle est aussi l'affaire de tous, chaque jour, à chaque minute, à chaque endroit. Le sens de l'action politique de notre majorité est le bien-être de tous. Ce bien-être passe bien-entendu par le sentiment que chacun a de sa propre sécurité. Il est, selon nous, prioritaire de permettre à tous de se sentir en sécurité à Herve. Que ce soit sur les routes, aux abords des écoles, le soir dans les rues de nos villages, ... Nous voulons encore améliorer nos infrastructures et le travail de notre personnel afin de prévenir le plus possible ce sentiment d'insécurité.

### Sécurité civile – Police

- Poursuivre les différents aménagements en vue d'améliorer la sécurité aux abords des écoles, des centres sportifs et des milieux d'accueil de l'enfance ou des personnes handicapées.
- Prévoir des aménagements urbains aux entrées des villages pour réduire la vitesse.
- Travailler en amont, grâce à la prévention et la collaboration avec l'AMO et le CPAS, pour éviter l'escalade dans la délinquance.
- Travailler en aval (sanctions) pour permettre à chacun de vivre en sécurité et d'éviter le sentiment d'insécurité.
- Suivre la mise en place des agents constatateurs et sanctionneurs afin de verbaliser les incivilités (animaux dangereux, tags, excréments canins, affichage...).
- Poursuivre l'installation des systèmes anti-effractions dans les bâtiments publics contenant des objets de valeur patrimoniale.
- Réfléchir à l'installation d'un réseau de caméras mobiles dans les 8 communes de la zone du Pays de Herve.
- Renforcer le Plan de Proximité et de Prévention de la Ville.
- Accentuer le travail de proximité de la police, notamment le week-end et en soirée.

### Sécurité civile - Service Régional d'Incendie

- Valoriser le cadre des pompiers volontaires.
- Soutenir le Service Régional d'Incendie financièrement et matériellement pour assurer des interventions rapides et de qualité.
- Exiger du Ministère de l'Intérieur des contributions financières adaptées et équitables.
- Solliciter des aides financières complémentaires de la Région Wallonne, de la Province de Liège et des 6 autres communes protégées, notamment pour les investissements.
- Rétablir le service 100 spécifique pour l'Arrondissement de Verviers.

## Sports

Herve « La Sportive » n'est pas une vaine expression et nous avons pour ambition de poursuivre dans cette voie. Le nombre d'adhérents aux clubs sportifs de la commune montre très clairement que, pour beaucoup d'entre nous, le bien-être passe par la pratique d'un sport. Nous voulons faciliter le plus possible cette pratique, que ce soit pour les affiliés ou pour les organisateurs.

- Procéder à la rénovation de différentes infrastructures sportives telles que la piscine communale, le hall sportif de Herve centre, la piste d'athlétisme, etc.
- Favoriser les rencontres et synergies entre tous les clubs et sportifs de notre commune par la participation à des manifestations telles que le trophée des communes sportives de Wallonie-Bruxelles, la remise des mérites sportifs, l'organisation d'un « barbecue » du sport, etc...
- Poursuivre la politique de sports pour tous, particulièrement en faveur des jeunes en pérennisant et, si possible, intensifiant l'octroi de chèques-sports et continuant à offrir des stages et autres activités sportives telles que le trophée communal du sport accessibles à tous.
- Veiller à répondre aux besoins de nos clubs non seulement en matière d'infrastructures mais aussi en matière de gestion, par exemple, en organisant un accompagnement pour soulager les bénévoles de clubs dans diverses tâches administratives ou logistiques.
- Recréer des « parcours santé », plaines de jeux ou autres petites infrastructures en collaboration avec les habitants des quartiers intéressés.
- Mener une réflexion sur la transformation de la grande salle de Manaihan pour compléter les équipements sportifs de la commune.
- Soutenir nos associations de sports pour les aînés.

## Tourisme

Notre région est riche de potentialités touristiques : paysages, produits du terroir, patrimoine, etc. Le rôle de la commune est de les faire connaître, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.

- Aménager les abords de la Maison du Tourisme.
- Faciliter l'accès aux sites et leur compréhension par l'adoption d'une signalétique touristique spécifique.
- Poursuivre la collaboration avec la Maison du Tourisme et les acteurs touristiques (hébergements, Horéca et sites).
- Valoriser le patrimoine architectural, artistique et local, sans oublier le petit patrimoine, en l'entretenant et en éditant des brochures et cartes qui le renseignent.
- Valoriser les visites du cœur de Herve par une nouvelle génération d'audio-guides.
- Faire connaître Herve au-delà des frontières, par une promotion ciblée dans l'Eurégio.

## TRAVAUX

La tâche est sans fin, mais notre majorité veut se donner les moyens d'entretenir et de rénover le patrimoine communal (bâtiments, routes, trottoirs ...). Les choix sont difficiles car il y a toujours tant à refaire, mais ils seront faits avec le sens des priorités et une nécessaire modération budgétaire. Modération d'autant plus importante que nous avons à cœur de toujours mieux équiper la commune pour améliorer la qualité de vie de chacun.

- Finaliser les travaux liés aux compensations TGV (traversée de Chaineux et rénovation de la salle de vie villageoise de José).
- Lancer un appel à projet sur l'affectation de la deuxième partie du site Chapelier (préservé l'outil didactique).
- Assainir le site du Try et de l'abattoir de Herve en concertation avec les citoyens (voir section « Aménagement du Territoire »).
- Faciliter l'utilisation de la ligne 38 entre la Maison du Tourisme et le centre de Battice par la création d'une bande asphaltée parallèle à la cendrée existante.
- Travailler avec le MET pour créer une piste cyclable le long de la route de Maastricht entre Battice et Julémont.
- Rechercher des partenariats privés afin de décharger la commune de la gestion de chantiers de grande ampleur. (Favoriser les partenariats public-privé).
- Finaliser Le projet du Collège Royal Marie Thérèse (voir annexe).

# Conclusion

## **Un projet enthousiaste, social et humain**

Faire aimer la Ville de Herve, donner le goût de la regarder vivre, donner l'envie d'y participer, ... et d'y prendre sa place tout simplement, via des projets concrets, réalistes et à taille humaine s'inscrivant dans un développement durable de notre commune. La ville de Herve jouit d'une identité forte et d'une appréciation très positive.

## **Une méthode : efficacité, honnêteté et disponibilité**

- Gérer de manière efficace la commune de Herve, au meilleur bénéfice des citoyens, c'est aussi gérer en partenariat avec les autres niveaux de pouvoir et l'ensemble du conseil communal.
- Gérer de manière transparente et éthique, c'est aussi le réalisme financier, le non-cumul excessif des mandats, la lutte contre les conflits d'intérêt,... autant de leviers à activer pour répondre à une attente aussi importante que légitime de la part des citoyens : être disponible et à leur service.

## **Des moyens**

Nous assurerons une gestion financière réaliste, un investissement financier raisonnable et un audit constant sur la pertinence des services, des organisations et des projets existants ou futurs.

## **Annexe particulière**

### **Le projet du Collège Royal Marie Thérèse**

Ce projet constitue un des défis majeurs de la législature en cours. Nous le présentons en exergue, car l'importance et l'interdisciplinarité de ce dossier l'imposent.

Pour rappel, ce projet consiste à finaliser la rénovation de l'ancien CRMT, en partenariat avec Logivesdre, pour 14 appartements sociaux, avec la Région wallonne pour la revitalisation urbaine (espaces publics et parkings) et avec deux promoteurs privés, pour la construction d'habitations unifamiliales et d'appartements.

La commune, quant à elle, profitera des bâtiments rénovés pour centraliser ses services administratifs, pour mettre à disposition du public une salle polyvalente, pour créer dans l'ancienne chapelle un espace dédié à la Culture.

Les conséquences de ce transfert sont importantes et il faudra :

- Etudier en parallèle la réaffectation des différents locaux libérés par le regroupement des services administratifs.
- Etudier et planifier la centralisation des services communaux en terme d'économie d'échelle, de modernisation des moyens de communication, d'ergonomie, etc.
- Mettre en place un guichet unique d'accueil pour renseigner la population et aiguiller le citoyen sur les démarches à accomplir.
- Amplifier la commande de documents administratifs en ligne et mettre à disposition des citoyens une borne interactive.

